

INITIATION AU DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES



En bref

Décrire le processus général du démantèlement et les principaux aspects réglementaires qui le régissent. Cela permet d'identifier les différentes techniques, procédés et méthodologies mis en œuvre et de connaître les exigences majeures en terme de sûreté, sécurité, environnement et radioprotection.

Public

Cette formation est destinée à des ingénieurs, techniciens et chargés d'affaire investis dans le domaine du démantèlement ou souhaitant, dans le cadre d'une évolution professionnelle, acquérir une culture de base dans un domaine qui ne leur est pas forcément familier.

Prérequis

Connaissances de base dans le domaine nucléaire.

Compétences visées

- Connaissance de la réglementation et du processus général du démantèlement des installations nucléaires ;
- Savoir identifier les différentes techniques, procédés et méthodologies mis en œuvre ;
- Etre en mesure de se situer dans les exigences et les contraintes liées à la conduite d'un projet de démantèlement.

Durée 28 heures en 4 jours

Lieu Marcoule et Cherbourg

Groupe limité à 18 personnes

Contact Guy Granier : guy.granier@cea.fr

Référence 778

Contenu

- Réglementation loi TSN, ASN, ANDRA....
- Inventaire physique et radiologique, caractérisation des sols pollués.
- Scénarios et évaluation des coûts des projets.
- Démolition d'infrastructures et gestion des déchets.
- Environnement et radioprotection: rejets, études d'impact, conduite de chantiers.



Les plus

La formation proposée aborde tous les aspects importants du démantèlement des installations nucléaires. Elle procure un large panorama des activités développées et une vision équilibrée à partir du retour d'expérience des grands acteurs nucléaires (Areva, CEA, EDF).

Pour une déclinaison de cette formation en intra-entreprise, nous contacter.